

DOI: 10.5281/zenodo.8112646

IMPACT DE LA MAITRISE DES LANGUES ÉTRANGÈRES SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CARRIÈRE PROFESSIONNELLE : QUELLES REPRÉSENTATIONS DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE ALGÉRIEN ?¹

Résumé : Dans le cadre de cet article, nous nous proposons de développer une réflexion sur l'impact de la maîtrise des langues étrangères sur le développement de la carrière professionnelle en analysant les représentations des acteurs socio-économiques du contexte algérien. En nous basant sur des enquêtes de terrain menées dans deux grandes entreprises algériennes, publiques et privées à savoir la CASENOS et la SNLB. Nous tenterons d'analyser les pratiques linguistiques dans ces entreprises et le rôle de ces langues dans le marché du travail. En nous appuyant sur des concepts développés en sociolinguistique à travers l'analyse des discours épi-linguistiques en tant que manifestations langagières en termes de représentations, d'attitudes et de rapport aux langues.

Mots-clés : maîtrise des langues étrangères, représentations sociales, contexte économique algérien, carrière professionnelle

THE IMPACT OF FOREIGN LANGUAGE PROFICIENCY IN PROFESSIONAL CAREER DEVELOPMENT: WHAT REPRESENTATIONS OF THE ALGERIAN ECONOMIC CONTEXT?

Abstract: In this article, we propose to develop a reflection on the impact of the mastery of foreign languages on the development of professional careers by analysing the representations of socio-economic actors in the Algerian context. Based on-field surveys carried out in two large Algerian companies, both public and private, namely CASENOS and SNLB, we will attempt to analyse the linguistic practices in these companies and the role of these languages in the labour market. We will use concepts developed in sociolinguistics through the analysis of epi-linguistic discourse as language manifestations in terms of representations, attitudes and relationships to languages.

Keywords: foreign language skills - social representations - Algerian economic context - professional career

Introduction

Économie transfrontalière, assurance qualité, coopération économique sont quelques-uns des termes qui nourrissent la complexité du débat sur l'intérêt et l'importance de la maîtrise des langues étrangères dans la restructuration économique de l'Algérie où sa quête de compétitivité est de plus en plus reconnue par les experts et les décideurs du pays. Ils accordent ainsi une grande importance à l'intégration d'aspects linguistiques dans toutes les initiatives de réforme économique.

Les échecs répétés des projets de développement économique en Algérie depuis l'indépendance sont en grande partie attribuables à une négligence flagrante en ce qui concerne la promotion de l'apprentissage des langues étrangères dans le milieu économique.

De plus, faut-il le reconnaître, l'Algérie s'efforce actuellement de redéfinir sa politique économique de manière exhaustive afin de relancer véritablement son économie nationale qui est en difficulté et confrontée à des problèmes majeurs.

¹ Imane Ouahib, Université Blida2, ouahibimane9@gmail.com

Les décideurs ont enfin réalisé que tout effort de redressement économique efficace doit accorder une attention prioritaire à la promotion de l'apprentissage des langues étrangères. Cependant, cette nouvelle orientation en matière de priorités linguistiques basées sur les besoins économiques nationaux reste largement méconnue et n'a pas été l'objet d'un débat digne de ce nom mettant en évidence ses principaux aspects et objectifs essentiels.

En outre, compte tenu de l'évolution constante de la sphère économique algérienne, il est devenu inévitable de se demander quel rôle joue la "gestion linguistique" dans la promotion des relations économiques avec les pays industrialisés. Par conséquent, cet article vise à examiner le rôle des perceptions des langues étrangères dans le succès et la réalisation des démarches de réforme et de développement économique.

Contexte d'étude

Les caractéristiques et les évolutions du rendement économique en Algérie sont étroitement liées à certaines exigences linguistiques qui engendrent une augmentation des interactions avec les langues étrangères dans le contexte économique du pays.

À l'ère du progrès technologique, des transformations majeures des industries et des modes de vie, et compte tenu de la réalité linguistique préoccupante de l'économie algérienne, le développement d'une "compétence plurilingue" qui consiste à utiliser les langues étrangères pour interagir avec autrui, échanger et accéder à des informations orales et écrites dans un objectif communicatif et opérationnel, apparaît comme un défi essentiel à relever pour espérer amorcer un redressement économique conduisant à la prospérité.

Ainsi, il ne s'agit plus simplement de développer des compétences dans une langue spécifique, mais de contribuer à une citoyenneté responsable et active dans un monde complexe, qui fait face aux paradoxes d'une mondialisation homogénéisante, l'anglais demeurant la langue de communication internationale et de diffusion des connaissances scientifiques malgré les efforts déployés pour promouvoir le plurilinguisme.

La description des compétences linguistiques a été au centre de nombreux projets, notamment trois grandes initiatives européennes : le Programme international de l'OCDE pour l'évaluation des acquis des élèves (PISA), le Cadre européen des certifications (CEC) élaboré dans le cadre du programme "Éducation et formation 2010" de la Commission européenne, et le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) du Conseil de l'Europe, qui est l'un des résultats majeurs de la Déclaration de Bologne (1999).

Le paysage linguistique de l'Algérie se caractérise par la coexistence de plusieurs langues (Arabe, Tamazight et Français). Si l'Algérie est classée comme étant le pays qui compte le deuxième plus grand nombre de francophones dans le monde en dehors de la France (recensement de 2008 effectué par l'ONS) ; l'anglais, quasiment absent du paysage linguistique du pays, jusqu'à lors ! Et dont l'enseignement commence en 3ème année du cycle primaire (depuis septembre 2022), souffre d'un constat plus sombre. Si une étude montre que seulement 7 % des Algériens parlent l'anglais, souvent d'un niveau basique à intermédiaire (Euromonitor, 2012), il est à constater qu'une nouvelle tendance est apparue parmi les jeunes de moins de 25 ans issus de milieux plutôt intellectuels et aisés qui montrent l'importance accrue accordée à l'anglais. C'est non seulement dû à une acquisition spontanée de cette langue causée par les nouveaux médias, les réseaux sociaux, et les jeux vidéo, mais aussi à une prise de conscience de l'importance de l'anglais pour la réussite universitaire et professionnelle. En effet, les tests de positionnement pour les cours de français et d'anglais aux Centres d'Enseignement Intensif des Langues révèlent que les étudiants se présentent souvent avec un niveau A1, A2, ou B1, rarement au-dessus (classification du CECR). Cette situation témoigne de l'échec d'une politique linguistique nationale et de la nécessité de trouver des moyens innovants pour y remédier.

Depuis le début des années 2000, les experts ont souligné les risques liés à la dépendance exclusive du français en tant que principale langue étrangère dans la gestion économique de l'Algérie. Cette approche est désormais obsolète en raison des enjeux majeurs liés à la relance économique et des nombreuses exigences résultant des conjonctures mondiales instables. S'appuyer uniquement sur le français sur la scène économique internationale devient de plus en plus risqué et inefficace, entravant sans aucun doute la capacité de l'économie nationale à s'adapter aux évolutions du marché mondial et à surmonter les lacunes qui freinent sa relance tant attendue.

Cependant, le français reste encore la seule langue de travail utilisée dans la majorité des entreprises des secteurs public et privé. Il est considéré comme la langue des contrats et des conventions avec la majorité des partenaires économiques étrangers. De plus, le français est utilisé dans la rédaction de nombreux documents administratifs tels que les rapports, la messagerie interne, les procès-verbaux de réunions, les appels d'offres, les cahiers des charges, à l'exception des titres de congé des cadres supérieurs de l'État qui sont rédigés en langue arabe depuis l'arabisation. Il convient de mentionner qu'il existe quelques entreprises où certains documents sont rédigés en anglais, tels que les catalogues et les schémas techniques. Cependant, l'anglais est principalement considéré comme la langue de communication internationale.

Aujourd'hui, l'économie nationale relève un défi sans précédent, qui consiste à promouvoir l'utilisation d'autres langues étrangères à la fois dans les institutions économiques et dans les instances chargées de la gestion économique nationale. Cette ambition a été soutenue par l'adoption d'une politique de formation encourageant ouvertement les universités et les instituts à offrir des formations en langues étrangères, notamment en anglais, en accordant une attention particulière à cette langue. Cette politique a conduit à la création de nombreux centres d'enseignement intensif des langues, qui accueillent désormais des milliers d'apprenants issus de divers horizons.

Dans un nouvel ordre économique caractérisé par l'internationalisation des besoins économiques et des marchés, les entreprises du secteur économique accordent une attention croissante au niveau de maîtrise des langues étrangères des candidats lors des campagnes de recrutement. Outre les compétences requises pour un poste donné, la maîtrise de deux langues étrangères (français et anglais) reste un critère de recrutement incontournable, et la maîtrise de plusieurs langues étrangères constitue indéniablement un atout majeur pour les candidats par rapport aux autres postulants.

Le constat

Nonobstant des bouleversements économiques, sociaux, culturels et politiques induits par la globalisation, cette révolution nous pousse également à écarter définitivement toute logique « adéquationniste ». Cette approche prend la forme d'une politique publique spécifique. Les préoccupations centrales ne sont donc pas d'ordre pédagogique ou organisationnel ; elles se concentrent plutôt sur la détermination des langues étrangères à enseigner et les raisons sous-jacentes. Ainsi, nous nous éloignons des approches habituelles qui reposent sur des considérations pédagogiques, juridiques, politiques, historiques ou sociolinguistiques. L'adoption d'une approche intégrée similaire à une "analyse de politiques" pour aborder la question de l'enseignement des langues étrangères représente, selon notre point de vue, une avancée novatrice. À cet égard, notre réflexion s'inscrit dans une optique interdisciplinaire visant les champs de spécialisation les plus directement pertinents pour aborder cette problématique. Ayant conscience de l'importance d'une approche pluridimensionnelle, il nous a apparu pertinent de mener une recherche sur le rôle des langues étrangères dans l'évolution de la carrière professionnelle en Algérie, s'intéressant de manière particulière à l'usage des composantes linguistiques dans le

contexte socioprofessionnel, cela ancre notre investigation dans le domaine sociolinguistique. En effet, en nous appuyons sur l'analyse des discours linguistiques et épi linguistiques qui sont des discours sur la langue dont nous pouvons extraire les multiples représentations et attitudes, comme le confirme CALVET « La langue est avant tout *un ensemble de pratiques de représentations* » (1998 :11), mais surtout de comprendre les raisons qui induisent les acteurs et actants du paysage économique à utiliser une langue parmi les autres au sein du marché du travail.

1. Objectifs de la recherche

La présente étude vise un double objectif :

Il s'agit d'une part de cerner les représentations des employeurs et des employés quant à l'importance de la maîtrise des langues étrangères dans l'évolution de la carrière professionnelle. En effet, l'employabilité de la langue dans les sciences est souvent fréquente, par contre son usage dans le domaine professionnel (travail) est quasiment inexploité.

D'autre part, à travers le discours épi linguistique (le discours sur la langue), de comprendre les raisons qui les poussent à utiliser une langue et non d'autres au sein de l'entreprise économique.

Pour ce faire, d'un point de vue méthodologique, nous avons mis en place un protocole de recherche exploratoire :

Des entretiens directifs avec les responsables des ressources humaines et les employés de deux sociétés ont été effectués :

- la société nationale des lièges et des bois, spécialisée dans la menuiserie industrielle « SLNB » de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette entreprise a été fondée en 1978, elle contient un effectif estimé à plus de 420 travailleurs.
- la caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés de la wilaya de Blida. Créée par décret exécutif 92/07 du 04 janvier 1992, chargée de la protection sociale des catégories professionnelles non-salariées.

Notre population d'étude, composée de 08 responsables des ressources humaines et 36 employés (16 employés de la CASNOS et 20 employés de la SNLB), a été choisie en fonction d'un certain nombre de caractéristiques : le nombre des employés (effectif), la situation géographique, le caractère socioéconomique...etc. Le choix des entreprises a été motivé d'abord, par le fait que ces dernières sont considérées parmi les unités économiques du pays. Ensuite, elles appartiennent à deux secteurs différents, mais omniprésentes dans le paysage économique algérien, à savoir, le secteur étatique et le secteur privé. Enfin, l'omniprésence et l'usage d'une pluralité de langues (étrangère, nationale) au sein de ces deux entreprises.

2. Description du guide de l'entretien

Le guide de l'entretien des employeurs, responsables des ressources humaines « DRH » comprend onze questions qui portent sur : la valeur des langues sur le marché du travail, la prise en considération du critère langue lors du recrutement du personnel, le niveau de compétence exigé (orale et écrite), les spécificités des postes à pourvoir nécessitant une compétence linguistique, la corrélation entre les opportunités d'évolution de carrière et la maîtrise des langues étrangères.

Le guide de l'entretien des employés comprend, quant à lui, dix questions qui portent sur : le profil linguistique des employés, leurs pratiques linguistiques professionnelles, leurs représentations quant aux langues étrangères en usage, leurs difficultés et la formation

continue en langue étrangère et les motivations professionnelles quant au développement des compétences linguistiques.

Pour analyser notre corpus, nous avons retenu deux catégories de procédé, il s'agit des :

- procédés linguistiques.
- Procédés discursifs et non verbaux.

3. L'analyse du discours dans les biographies langagières

Les procédés linguistiques que nous avons utilisés pour déterminer et reconnaître les propos de nos enquêtés sur les thèmes qui nous intéressent nous ont permis de situer et définir le discours propre de chaque enquêté par rapport à sa biographie langagière ; en dégagant les ressemblances et les différences entre chaque locuteur à l'intérieur de ces deux groupes :

1. les prenos, adjectifs, mots ; adverbess, et tous les autres éléments énonciatifs indiquant l'appartenance à une communauté :

Rb1 : parce que / nous sommes tous des kabyles / il y en a d'autres

Rb3 : moi personnellement je parle arabe

2. les adjectifs qui qualifient une langue, un phénomène, une anecdote, un fait, des personnes...etc. :

- : *bah elle est obsolète, insignifiante / avant par exemple / le français elle est importante / il y a que de l'arabe / pas toujours dans certains cas / C'est des nullards / les métiers pour nous sont inutiles / on est en retard / sont très faibles /les langues sont utiles /sont évolutives / sont limités /elles sont très importante dans le domaine professionnel*
- : *français langue de l'entreprise / c'est vrai / J'ai préféré de bien faire / c'est la continuité / beaucoup plus / / tu vois /langue normale /je ne sais pas exactement quoi répondre/ comment la qualifier./ elle est rarement utilisée / de prestige/ je suis forte / c'est une richesse*

3. les différentes façons pour désigner les communautés auxquelles appartient ou n'appartient pas l'enquêté :

- : *nous les natifs / parce que nous sommes des kabyles /je suis arabe /nous les arabophones*

4. les différents phénomènes de référenciations à des lieux ou à des dates :

- : *non à Ain adjar / à Alger exactement à Hydra /de oued souf*
- : *personnellement à brouira / à Tizi-Ouzou / à Blida*

Ainsi que toutes les façons de nommer les phénomènes historiques :

- : *après l'indépendance à nos jours / par rapport à notre histoire avec la France /avec l'internationalisation et la mondialisation /de nos jours*

5. les diverses façons de catégoriser le temps de la vie, les étapes de la vie (avant, après...) et leur articulation :

- : *je suis venu à Tizi / après l'obtention de mon bac /avant c'était pour des raisons /en Premier lieu j'étais ingénieur.*

4. La mise en évidence des représentations sur les langues

Les phénomènes linguistiques révèlent les représentations !
En effet, afin de répondre à notre question de recherche, il nous a fallu mettre l'accent sur les aspects culturels et identitaires liés à la fréquentation des langues dans la vie de nos enquêtés. Pour cette raison, nous avons recueilli les représentations liées aux langues de chaque employé et employeur dans leur contexte, pour essayer de les répertorier en se focalisant sur la façon dont elles sont abordées dans le domaine professionnel.

Les phénomènes discursifs traduisant les « Pensées, représentations, attitudes », de nos enquêtés sur les Langues

A. les procédés d'appartenance : pronoms et adjectifs possessifs, pronoms personnels :

Rb : l'arabe classique / le kabyle / bien sûr qu'il y a une différence / que les kabyles utilisent / il y a des trucs que nous utilisons

Les substantifs de nationalité :

RB : oui / quand on discute entre nous / nous les natifs entre nous on parle kabyles /aves les arabes /Algérois /

B. des procédés d'insistance pour monter l'importance d'une idée ou d'un sentiment :

RB : parce que le recrutement est spécifique / avant par exemple / c'est-à-dire lorsque / donc il est bon /je t'ai déjà expliqué/ bien sûr que oui

RB : c'est vrai que /car des comme ça on a trouvé/commençons d'abord /pour te dire / car elle facilite

C. les procédés témoignant d'une connaissance linguistique : utilisation de verbes de connaissance, ou d'affirmation (verbe savoir), utilisation de phrases déclaratives (affirmative Ou négative), recours à l'argumentation par des exemples ou des connecteurs logiques

RC : j'ai une bonne maîtrise / je suis forte / un peu moins bon /pour moi je préfère bien / je ne peux pas tenir une conversation / parce que c'est ma préférée / je ne peux communiquer / j'ai des difficultés en orale / je suis capable de/

D. des procédés marquant le rejet ou l'admiration pour une langue : utilisation des pronoms démonstratifs, adjectifs, des formules marquant la valorisation ou la dévalorisation des langues dont on parle, adjectifs montrant l'admiration (vrai, pur).

RC : le français je ne l'aimais pas - mais l'espagnol je l'adore / je n'ai pas aimé mon prof alors j'ai pas aimé cette langue / l'anglais je n'arrivais pas à l'apprendre / vrai kabyle / parce qu'il y a des mots que je ne comprends pas / arabe est une langue pure / je n'ai pas de problème / pour être franche je la déteste/bien sûr je serai la première à la prendre /j'ai toujours espéré d'avoir une bonne maîtrise /sans hésiter à son apprentissage /langue mondiale / l'anglais je vise la perfection.

E. des expressions révélant les savoirs épilinguistiques des locuteurs, issus de leur expérience empirique

RC : bien sûr un oui catégorique / une langue en plus / pourquoi pas / et les autres langues reconnues / je ne sais pas le français / l'allemand / l'espagnole

Toutes les façons d'exprimer des sentiments (positifs ou négatifs liés à un lieu, une langue, L'utilisation des adverbes pour renforcer le discours, par les oppositions, ou Rapports de cause à effet :

RC : difficilement / parce que je n'arrive pas à / facilement / je n'y arrivais pas / malheureusement.

La prise en compte du non verbal. Pour renforcer l'interprétation de notre analyse, on a pris en considération dans nos entretiens les phénomènes à savoir : le para verbal et langagier (les hésitations, l'augmentation ou la diminution de l'intensité de la voix, les silences pour réfléchir). Ces phénomènes sont très importants dans la communication par entretien, toutefois, on a pris en note les plus importants.

5. Analyse des résultats

Les résultats obtenus à travers l'analyse des entretiens indiquent que le profil linguistique des employés des deux structures économiques, privées ou étatiques est relatif à la situation géographique de nos deux secteurs choisis, on a identifié majoritairement une distinction sur le plan des langues maternelles, langues de formation et poste occupé mettant en évidence une corrélation fort prononcée.

Dans les deux sociétés, le français est considéré comme la langue à utiliser dans les situations formelles, au quotidien dans la communication orale ou écrite : « *C'est la langue de l'entreprise* »

En effet, le français est indiqué comme la langue la plus employée dans l'envoi et la réception de documents, suivie, en second lieu de l'arabe classique, dans un usage réduit se résumant à la rédaction ou la réception de quelques documents.

En ce qui concerne les situations non formelles, on souligne d'abord la présence et l'utilisation des trois langues à savoir le français, le kabyle, l'arabe dialectal, ce qui confirme essentiellement le trilinguisme dans lequel baignent nos enquêtés au sien de leurs entreprises. Toutefois, il est nécessaire de signaler que l'anglais est quasiment inexistant dans les communications quotidiennes formelle ou informelle soit -elle !

La majorité des employés des deux secteurs sont conscients de la nécessité et de l'importance des langues étrangères dans l'évolution de la carrière professionnelle :

« *toutes les langues sont utile* » s, « *langue de travail ; langue de prestige,* »

Ces derniers indiquent avoir une maîtrise satisfaisante de la langue française comme de la langue arabe à l'orale et à l'écrit, tandis qu'une maîtrise vraiment moyenne pour l'anglais.

En effet, la majorité de nos enquêtés ont confié avoir un malaise lors de l'utilisation de l'anglais sur le plan oral et écrit : « *par rapport à l'anglais, je trouve des difficultés surtout en anglais, mon orale me pose problème* ».

Les employés du secteur privé (SNLB) ont exprimé une appréciation positive à l'égard des langues étrangères, ils pensent que la formation en langues étrangères et essentiellement en anglais, qui se définit comme « *la langue des opportunités professionnelles* », est un atout et un critère important dans l'insertion professionnelle.

- : « *l'anglais en premier en raison qu'elle a une grande place dans le monde* »

- : « *langue mondiale* »

En fin, le niveau d'instruction et le maintien des compétences linguistiques sont parmi les éléments essentiels dans la sélection des employés.

5.1 Les représentations développées à l'égard de la langue arabe

Nous remarquons qu'à travers l'analyse des entretiens, que l'évocation de la langue arabe est associée chez la majorité de nos enquêtés au kabyle.

- : « notre langue...l'arabe, normale comme le kabyle »

L'utilisation de cet adjectif suivi d'un adverbe en mentionnant une autre langue nationale qui est le kabyle reflète une pensée « nationaliste » de même elle est valorisée en tant que langue de communication, d'identité en usant l'adjectif « notre » avec le mot « langue » afin de désigner que l'arabe fait partie de son identité autrement dit son appartenance à cette culture arabe. Par ailleurs elle reflète ainsi la langue de la religion qui dit « langue de l'islam » dit une langue divine, une sacralité ; par rapport à son usage l'arabe est conçu en utilisant toujours un adjectif « pratique » suivie d'un nom « nécessaire » ce qui explique sa présence autrement dit qu'elle n'est pas écartée dans le domaine professionnel.

Ceci nous amène à cerner différentes fonctions de ces représentations :

-une fonction communicative dans la mesure où l'arabe assure la communication entre cette population « notre langue ».

-Une fonction justificative dans la mesure où nos enquêtés expliquent leur choix « utile, pratique, nécessaire ».

-une fonction identitaire qui réside dans l'expression « notre langue, langue de religion ».

5.2 Les représentations vis-à-vis la langue anglaise

Chaque employé est conscient de l'importance et le rôle de la langue anglaise malgré sa non-présence dans leur domaine professionnel, ces derniers l'évoquent à travers un vocabulaire évaluatif valorisant en l'illustrant avec l'explication redondante suivante

- : « langue internationale » et comme « langue pratique »,

- : « bien sûr elle est la langue de l'internationalisation » la locution « bien sûr » indique la certitude de nos employés vis-à-vis la place qu'occupe l'anglais dans le monde et que c'est une langue qu'on utilise dans une multitude de domaines ce qui explique sa praticabilité, l'utilisation de l'adjectif « pratique » qui désigne de même son importance.

Ces représentations positives développées envers la langue anglaise par nos enquêtés sont à la fois d'ordre explicatif et communicatif et interviennent en qualité de guide et d'orientation.

5.3 Les représentations développées vis-à-vis la langue française

En parlant de la langue française, l'ensemble de nos enquêtés ont renforcé leurs discours en usant d'un vocabulaire évaluatif, chaque terme évoqué justifie une valeur argumentative ; ces derniers éprouvent une représentation plus fréquente, il s'agit d'une catégorisation de la langue française comme étant une « langue de l'entreprise » autrement dit « langue de travail et de savoir » cela indique qu'elle est considérée comme utile :

- : « le français est la langue de l'entreprise »

- : « je préfère bien utiliser la langue de l'entreprise »

Ces énoncés véhiculent une seule et même pensée, une image qui reflète particulièrement le niveau d'usage du français qui est très répondeu au sien de leur firme, toutefois, prononcée différemment, cette distinction réside dans l'implication d'un choix personnel, mais surtout préférentiel par l'enquêté dans sa propre mise en discours, en introduisant la première personne du singulier suivit d'un verbe « je préfère bien ».

Conclusion

En dépit des deux secteurs choisis ainsi que de la situation géographique, nous remarquons un consensus quant au choix de l'utilisation de la langue française dans leur système à savoir leur fonctionnement interne et externe.

La langue française demeure la plus fréquente et la plus employée dans les situations formelles et non formelles ; de même dans l'envoi et la réception de documents (langue de l'écrit et de rédaction) cela reflète particulièrement son niveau d'usage qui est très répondu par rapport aux autres langues omniprésentes (nationales et étrangères) au sien de ces deux unités économiques.

Cette omniprésence forte de la langue française qui est conçue comme langue importante ; utile ; considérable sur le marché de travail algérien entre autres le secteur d'assurance et la SNLB nous explique clairement cette réalité historique qui persiste mutuellement dans la société algérienne sous diverses dimensions et nous amènes à repenser notre rapport aux langues étrangères.

Références bibliographiques :

- Abric, J.-C., 2001, *Pratiques sociales et représentations*, Paris : PUF
- Abdenour Arezki, 2008, « L'identité linguistique : une construction sociale et/ou un processus de construction socio-discursif », *Synergies Algérie* n° 2, pp.191-198
- Bardin, L., 2007, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.
- Beacco, J.-C. & Byram, M., 2003 (édition revisitée en 2007), *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*. Strasbourg : Conseil de l'Europe, Division des Politiques linguistiques <http://www.coe.int/t/dg4/linguistique>.
- Biliez Jacqueline, 1998, *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, Hommage à Louise Dabène, Grenoble, CDL-Lidilem.
- Blanchet P., 2009, *Contextualisation didactique* » : *de quoi parle-t-on ? Le français à l'université*. 14- 02, <http://www.bulletin.auf.org>
- Blanchet, P., Moore, D. & Assalah-Rahal, S. (dirs.), 2008, *Perspective pour une didactique des langues contextualisée*, éd. Archives Contemporaines et AUF, Paris, (pp.183-203)
- Bourdieu P., 1990, *Ce que parler veut dire*. Paris, Fayard.
- Bulot, T., 2003, « Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité », *Cahiers de Sociolinguistique*, no 8, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp.99-110.
- Bulot, T., 2003, *Les frontières et territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistiques*. [Le città plurilingui. Lingue e culture a confronto in situazioni urbane / Multilingual cities. Perspectives and insights on languages and cultures in urban areas], Udine, Forum in corso di stampa.
- Calvet, L.-J., 1998, « Insécurité linguistique et les situations africaines. » Calvet, J., Moreau, M.-L., *Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Cirelfa, Coll. « Langues et développement », p. 9-17
- Commission européenne, 2001, *L'enseignement des langues étrangères en milieu scolaire en Europe*, Bruxelles, Commission Européenne, DG Éducation et culture.
- Conseil de la langue française, 1999, « La gestion du plurilinguisme et des langues nationales dans un contexte de mondialisation », *Actes du Séminaire de Québec*, Québec, Conseil de la langue française.
- Grin, F., 2001, « Langues et marché du travail : quelques réponses, beaucoup de questions », dans Benguerna, M., Kadri, A., (dir.), *Mondialisation et enjeux linguistiques : quelles langues pour le marché du travail en Algérie ?*, Cread, Alger, pp.165-174.
- Grin, F., 2005, *L'enseignement des langues étrangères comme politique, Rapport établi à la demande du Haut Conseil de l'évaluation de l'école*, <https://www.observatoireplurilinguisme.eu/images/Recherche/rapport%20grin.pdf>
- Grin, F. 2006., *L'économie face aux langues*, Université de Genève.
- Jodelet D., 1997, « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie », in Moscovici, S., *Psychologie sociale*, Paris, PUF, pp.357-378.
- Jodelet D., (éd), 1989a, *Les représentations sociales*, Paris, PUF. 2e éd.1993.

Jodelet, D., 1989b, « Représentations sociales : un domaine en expansion », in Jodelet D., (éd.), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, pp. 47-78

Dr. Imane **Ouahib**, maître de conférences à l'université Blida 2, membre du laboratoire de recherche RIDILCA, responsable du projet de recherche et de formation universitaire, PRFU « Pour un dispositif de formation à la technopédagogie universitaire en français langue étrangère », présidente et fondatrice de l'association nationale des enseignants chercheurs en langues étrangères en Algérie « ANECLEA », membre du conseil national économique, sociale et environnementale « CNESE » a dirigé plusieurs recherches en sciences du langage et en didactique des langues et des cultures et a publié plusieurs articles qui s'inscrivent dans ces deux champs de recherche.